

Image not found or type unknown



Credit et surrendetement ma banque a telle le droit de m'accepter

Par **nanous**, le **23/11/2008** à **00:12**

Bjr, voila je suis passée par ma banque pour un credit voiture en 2006, quand j'ai effectué mon crédit j'étais en dossier de surrendetement je l'ai dit à ma banquiére qui ma dit qu'il n'y avait pas de problème, aujourd'hui je suis en desaccord avec ma banque, je voudrais savoir si ma banque avait le droit de m'accepter le crédit et, que dois je faire pour me défendre, dois je aussi demander des dommages et interets pour cela etc etc et comment.

Je vous remerci de votre réponse considérations Nanous